



France 2 et Michel Drucker donnent leurs ordres : nous sommes tous des policiers et des gendarmes !



« ? Pressions, censures et collusions -
Publication date: mercredi 23 septembre 2015

Description:

Service public ou servile public ?

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Le 12 juillet 2015, France 2 diffusait une émission, enregistrée le 30 juin et intitulée « Une nuit avec la police et la gendarmerie », présentant différents aspects du travail des policiers et des gendarmes, avec à la manoeuvre, Michel Drucker. Une complaisante opération de mélange des genres virant à la propagande qui n'est pas la première de la part de la chaîne et de son animateur emblématique.

Après les assassinats perpétrés d'abord à *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015, puis le lendemain à Montrouge et enfin le 9 janvier dans le magasin Hyper Casher de la Porte de Vincennes, les médias dominants sont unanimes : les Français aiment leur police et leur gendarmerie. De nombreuses images reprises en boucle montrent alors des manifestants leur déclarer leur « flamme », notamment lors de la manifestation parisienne du 11 janvier [

C'est ce qu'entend « rappeler » le colonel de réserve de l'armée de l'air Michel Drucker [2] le 12 juillet [3] à l'antenne : « Depuis le mois de janvier, on ne verra jamais des Français qui ont jamais été aussi proches de leurs policiers et de leurs gendarmes, de leur gendarmerie » [4]. Comment s'étonner alors qu'en plateau, le directeur général de la police nationale, Jean-Marc Falcone reprenne la même polyphonie : « **Les Français ont montré qu'ils aimaient leur police nationale et leur gendarmerie nationale.** »

France 2 et le ministre de l'Intérieur à l'unisson

Le contraire aurait été étonnant puisque la chaîne et la Place Beauvau ont travaillé de concert.

Si, comme le relève Michel Drucker dans le supplément télévision de différents médias, [TV Magazine du 12 au 18 juillet](#), le sujet - dont il était à l'origine - ne devait porter que sur la seule gendarmerie (« En janvier dernier, nous avions proposé un sujet sur la gendarmerie à Thierry Thuillier, alors directeur des programmes de France 2. Il avait accepté le projet. »), un événement est venu perturber la situation : « Cinq jours plus tard avait lieu le massacre à *Charlie Hebdo*... »

Et « comme Bernard Cazeneuve souhaitait lier police et gendarmerie [5], nous avons donc respecté la parité avec cinq reportages chacun. » Lors du démarrage de l'émission en présence du ministre, Michel Drucker confirme implicitement : « Ce soir, la police et la gendarmerie ne vont faire qu'un, c'est important de le signaler » [6].

À vos ordres Monsieur le ministre !



Un tournage sous l'étroit contrôle du « premier flic de France », ce qu'il confirme sans le moindre scrupule au micro de Jean-Marc Morandini le 8 juillet sur Europe 1 : « *On a tourné pendant six mois, on a tourné ça depuis le ministère de l'Intérieur, **sous le patronage, sous le parrainage de Monsieur Cazeneuve.*** » Le ministère [confirme de son côté](#) qu'il « *a collaboré à la réalisation d'une émission exceptionnelle sur la Police et la Gendarmerie en partenariat avec France 2, TV5 Monde et la société Froggies Media* ». Histoire que tout le monde se rappelle bien cet apport « *inestimable* », à la fin de l'émission, Michel Drucker en profite pour saluer, entre « *Cyril Guichard [porte-parole de direction générale de la gendarmerie nationale] et le Sicop [service d'information et de communication de la police] et son chef Jérôme Bonet, toutes les équipes du ministère de l'Intérieur et tout spécialement Didier Gurnot et Dominique Octavie* ».

Mais comment refuser l'aide d'un ministre, qui avec Manuel Valls et François Hollande a su « tenir la barre » après les terribles événements de janvier 2015, comme le très déférent Michel Drucker le proclame en début d'émission : « *Vous formez avec lui [le premier ministre] et le président de la République un trio de choc qui a fait preuve de beaucoup de sang-froid* » ?

Le ton est ainsi donné pour...

... une intense séance de « calinothérapie »

Les presque 2 heures 50 d'émission se résument en effet à cet exercice, le journalisme étant rangé aux vestiaires, aucune fausse note ne devant ternir ce grand moment de communion nationale derrière « nos » forces de l'ordre.

Dès le lancement, Michel Drucker, devant les grilles de l'hôtel de Beauvau [7] qui s'ouvrent au même moment en présence de Bernard Cazeneuve, donne le ton obséquieux dont l'émission ne se départit jamais : « *Bonsoir, décor **exceptionnel** pour une émission **exceptionnelle*** », avec un public tout aussi « *exceptionnel* » et « *trié sur le volet* » -

des policiers et des gendarmes habillés sur leur « 31 » par « *le groupe Marck qui a fabriqué une partie des uniformes des forces de l'ordre* ».

Plus tard, l'animateur évoque même « **cette cour magique du ministère de l'Intérieur** ».

Dans un cadre évoquant un conte de fées, il se livre à une ritournelle de flagorneries à l'endroit des forces de l'ordre.

Il fait tout d'abord « *applaudir [...] le ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve, qui nous accueille chez lui* ». Avant de le remercier... chaleureusement : « *Alors merci de nous avoir reçu chez vous, c'est une grande première [...] Le ministère de l'Intérieur n'est pas un ministère comme les autres [...] Manuel Valls en a gardé un souvenir ému* » ; puis les chefs administratifs de services que sont le préfet de police Bernard Boucault [8], les directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales, Jean-Marc Falcone et le général d'armée, Denis Favier, la directrice centrale de la police judiciaire aussi présidente d'Interpol, Mireille Balestrazzi ; sans oublier naturellement, les différents « héros » [9] des services objets des [publi]reportages, dont certains viennent « discuter le bout du gras » avec lui en présence des artistes ayant partagé un peu de leur expérience.

Pour qu'aucune « ligne jaune » ne puisse être franchie, Michel Drucker rassure : la plupart des artistes « *ont été choisis par les policiers et les gendarmes* ».

Leur allégeance est totale, deux s'illustrant particulièrement : la chanteuse Shy'm, qui après avoir poussé la « chansonnette », exécute le salut militaro-policier en direction du colonel de réserve de l'armée de l'air Michel Drucker ; puis le gardien de la paix Gérard « Pinot simple flic » Jugnot, qui menace d'arrestation les téléspectateurs qui refuseraient de communier : « *À l'époque [10], on n'aimait pas la police, aujourd'hui, il faut l'aimer* ».

Gar[d]e à vous !

Se succèdent des reportages, dans lesquels prennent place les « accompagnateurs » :

- Michel Drucker à quatre reprises (quai des Orfèvres, escadron motocycliste départemental de gendarmerie de sécurité routière dans les Yvelines, crash du Germanwings et peloton de gendarmerie de haute-montagne de Briançon)
- Dany Boon (RAID)
- Richard Berry (groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN))
- Shy'm (Ecole de police de Sens)
- Patrick Pelloux (pôle judiciaire de la gendarmerie nationale)
- Antoine Duléry (commissariat de police de Villeurbanne)
- Daniel Auteuil (au quai des Orfèvres, également interrogé par... Michel Drucker)
- Laetitia Milot (garde républicaine)
- Laury Thilleman (brigade fluviale de Conflans Saint-Honorine)
- Philippe Lellouche (brigade motocycliste de la préfecture de police de Paris)

Ou parfois sans eux :

- sur « *la sécurité lors d'une grande compétition sportive [...] le soir d'un match de ligue des champions, le PSG [...] rencontre le Barça [Le FC Barcelone]* »
- sur une intervention policière dans le quartier de la Castellane contre « *les trafiquants de drogue* »
- sur police secours (« le 17 ») avec la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Carry-le-Rouet

Le point commun entre tous ces sujets ? Ils sont, évidemment, tous aussi louangeurs.



En outre, les artistes étant aussi en promotion, les numéros de VRP effectués en plateau par les comédiens Dany Boon pour *Raid dingue* [11], Alban Lenoir, Caterina Murino, Thierry Neuvic et Jean Reno Rocher pour *L'antigang* [12] rappellent une nouvelle fois que le cinéma demeure lui aussi un puissant vecteur de façonnage d'une bonne image de la police et de la gendarmerie auprès du grand public.

Pris par son élan, Michel Drucker n'hésitera pas à réécrire l'histoire lors du lancement du « chant des partisans » que s'approprient à entonner « Les Stentors » : l'animateur déguise ainsi rétroactivement les policiers de la préfecture de police de Paris en avant-garde de l'insurrection contre l'occupant allemand (reprenant ainsi la version développée sur le site de la... [préfecture de police de Paris](#) : « Une chanson de colère, c'est la chanson du film de René Clément, "Paris brûle-t-il ?" [...] Ce film relate ce qui s'est passé en août 44, c'était la libération de Paris, les policiers de la préfecture se sont insurgés, cette chanson méritait d'être chantée ce soir. » Ou comment passer aux oubliettes de l'histoire le rôle central de l'institution policière comme rouage essentiel de la collaboration de l'État français avec le régime nazi, parfaitement mise en lumière dans l'ouvrage de référence de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy* [13].

Devant une telle débauche d'énergie militante, Bernard Cazeneuve ne peut faire grand-chose d'autre que de remercier France 2 et son animateur : « Les forces de l'ordre sont très sensibles à cet hommage » [14].

C'est bien le moins...

Critique interdite

Aucune fausse note n'étant admise, aucune allusion n'intervient sur des sujets susceptibles de briser l'idylle entre les Français, leur police et leur gendarmerie : par exemple le viol présumé d'une touriste canadienne dans les locaux de « l'antigang » [qui vaut à deux de ses membres une mise en examen pour « viol en réunion »](#), les violences policières pourtant régulièrement dénoncées, y compris par des organisations comme [Amnesty international](#), le [comité des droits de l'homme de l'ONU](#) ou [le défenseur des droits](#), qu'on ne peut soupçonner de phobie envers les forces de l'ordre, les nouveaux pouvoirs exorbitants donnés aux policiers et gendarmes par la loi sur le renseignement mettant en danger la protection des sources des journalistes [15], mais aussi la dégradation des conditions de travail des policiers et gendarmes dénoncée par toutes les organisations syndicales, avec, comme face la plus dramatique, un

nombre très important de suicides [16].

Il est temps alors de conclure ces 2 heures 50 de communion nationale derrière « nos » forces de l'ordre. À l'approche du défilé du 14 juillet où l'omniprésent Michel Drucker est encore une fois à la manoeuvre en 2015 avec « *une caméra sur [lui] à bord du Tigre, qui est l'hélicoptère franco-allemand de combat* » [17], l'animateur invite alors Vincent Niclo à entonner l'hymne national, accompagné, cela va de soi, par... des policiers et des gendarmes.

Rompez !

Sans se démonter, dans l'entretien accordé à Jean-Marc Morandini le 8 juillet sur Europe 1, Michel Drucker pérore : « *C'est pas une émission de divertissement* [C'est pourtant sous ce qualificatif qu'elle est présentée sur le lien dédié], *c'est une émission profonde, avec du fond* ».

Pourtant, et ce sans ambiguïté, le visionnage de l'émission le contredit.

Cette absence de véritable travail journalistique est un échec pour Michel Drucker qui s'était pourtant promis de « *transformer [les] artistes [prêtant leur notoriété à l'opération] en journalistes* » [18].

France 2 et Michel Drucker : les multi-récidivistes

Nous n'avons trouvé aucune trace d'une campagne médiatique exigeant des sanctions exemplaires pour la violation par la chaîne publique et son animateur vedette des dispositions de la « Charte des antennes de France Télévisions » [19], qui précise notamment ceci :

Les professionnels de France Télévisions évitent toute situation qui pourrait jeter un doute sur l'impartialité de l'entreprise et sur son indépendance par rapport aux groupes de pression, idéologiques, politiques, économiques, sociaux ou culturels [...] Les professionnels liés aux antennes doivent veiller à éviter toute publicité clandestine. Les critères de la publicité clandestine sont : la complaisance affichée envers un produit, un service ou une marque ; l'absence de pluralité dans la présentation des biens, services ou marques ; [...] l'absence de regard critique. Ces critères ne sont pas cumulatifs. Il n'est pas nécessaire que tous soient réunis pour emporter la qualification de « publicité clandestine », un seul d'entre eux pouvant suffire [...] L'indépendance du journaliste est une condition essentielle d'une information honnête et pluraliste. La crédibilité de France Télévisions, et celle des professionnels qui travaillent pour elles, sont indissociables et tributaires l'une de l'autre. Elles dépendent non seulement de la rigueur et de l'équilibre des émissions mais également du refus, par l'entreprise et son personnel, de ce qui pourrait donner prise à des soupçons de partialité.

Notons au passage que le sémillant animateur n'assure pas que la promotion du ministère, mais aussi celle d'entreprises travaillant avec lui : « *Je voudrais remercier tous ceux sans qui cette émission n'aurait pas pu voir le jour : le groupe Marck qui a fabriqué une partie des uniformes des forces de l'ordre, le groupe Gruau [...] qui transforme une partie des véhicules de la police et de la gendarmerie, le groupe Thalès, qui assure le système de commandement et d'information de la gendarmerie nationale* » [20].

Bref, de la plus belle « publicité clandestine » contraire aux prescriptions de la charte.

Mais l'animateur et la chaîne n'en ont cure, cet exercice faisant partie du « cahier des charges ». Ainsi, le 1er janvier 2015, Drucker Michel étale, à la fin de l'émission/célébration des 15 ans du Charles de Gaulle, une longue liste « *d'industriels [dont nombre de l'armement] sans qui l'émission n'aurait pas pu se faire : La Dcns [...], Aréva TA [...], ce sont toutes des sociétés française de pointe ; Airbus [...], Mbda [...] Thalès bien sûr[...], Safran, Sagem [...] et puis Dassault aviation évidemment, le Rafale marine est une des gloires du groupe [21] ; et puis la SNCF et le groupe TGV qui étaient très présents également » [22].*

Cette promotion des industriels, Michel Drucker la revendique. À l'occasion de son émission « A 380. L'envol d'un géant » diffusée sur la chaîne publique le 12 juin 2005, on apprenait ainsi que « *l'animateur était manifestement très ému, en arrivant devant les caméras, en pensant à Jean-Luc Lagardère, aujourd'hui disparu. Il s'était engagé auprès de l'industriel, grand artisan de la construction de cet avion, de consacrer toute une émission à l'A-380 » [23].*

La liste des émissions de Michel Drucker faisant la promotion des forces de l'ordre est longue (voir annexe). Le 5 mai 2010, dans un document intitulé « [Drucker - Gendarmerie : Encore une coproduction](#) » le site Arrêts sur images pointait déjà, en renvoyant à la consultation d'articles publiés par *Libération*, *l'Obs Média* ou *Marianne*, les liaisons dangereuses entre l'animateur et les différentes autorités publiques pour la confection de différentes émissions.

Promotion militaro - policière : le choc des titans

Il est vrai que France 2 n'est pas la seule à faire une promotion appuyée de la police, de la gendarmerie, ou de l'armée.

Lors de chaque défilé du 14 juillet, TF1, mais aussi BFM TV et I télé notamment livrent une lutte sans merci à la chaîne financée par la redevance pour savoir qui décrochera la médaille d'or du plus militairement servile.

Ce combat est tout aussi acharné depuis plus de vingt ans à travers des reportages et autres séries à la gloire de la police comme nous l'avons déjà montré dans un article publié le 4 novembre 2014 par Jérôme Thorel sur notre site [24].

Sa conclusion conserve toute son acuité : « *Reportages et séries participent à une même entreprise, la fabrique du consentement à l'ordre policier. Les séries se vendent comme des reportages, et vice versa. La question n'est plus de savoir si la fiction dépasse la réalité, mais si le cinéma remplace l'information* ».

Dans son livre *Les 500 émissions mythiques de la télévision française*, co-écrit avec Gilles Verlant [25], Michel Drucker [se souvient de la période](#), avant même la création de l'ORTF [26] en 1964, où « *l'information de l'époque, et ce, même après les événements de mai 68, [était] contrôlée et censurée directement par le ministre de l'information Peyrefitte* ».

Aujourd'hui, nul besoin d'un tel arsenal, l'autocensure et la complaisance se révélant largement aussi efficaces...

Denis Perais

Annexes

1) 2002 - 2015 : la liste des délits, toujours sur France 2 [\[27\]](#)

- 26 décembre 2002 : « Une nuit sur le Charles de Gaulle »
- 17 mai 2003 : « Les 50 ans de la Patrouille de France »
- 23 décembre 2004 : « Une nuit sous les mers », à l'occasion du 45ème anniversaire de la force océanique stratégique, la composante sous-marine des forces nucléaires
- 14 juillet 2009 : « Au coeur de l'armée de terre »
- 23 mars 2010 : « En vol avec l'armée de l'air »
- 4 mai 2010 : « Au coeur de la gendarmerie »
- 1er janvier 2015 : « Les stars fêtent les 15 ans du Charles de Gaulle » [\[28\]](#).

Sans oublier la commémoration annuelle du défilé militaire du 14 juillet à la gloire de « nos » forces armées.

2) Les quartiers populaires, c'est la guerre

Non content de faire partager aux téléspectateurs son amour immodéré de la police et de la gendarmerie, Michel Drucker en profite pour véhiculer cette image d'Épinal médiatique que nous mettons entre autres en évidence depuis plusieurs années dans plusieurs articles réunis dans un dossier intitulé [« Les médias et les quartiers populaires »](#) ; d'abord en annonçant « *Calogero [qui] va chanter une chanson qui a un rapport avec **la guerre** dans nos quartiers, les quartiers sensibles* » ; puis ensuite en lançant le reportage - relayant au passage la communication ministérielle visant à montrer l'efficacité des services dans la lutte contre le trafic de drogue dans ces zones de « *non droit* » sur « *les quartiers Nord de Marseille, quartier de la Castellane* » [...] où une équipe de France 2, le 15 juin 2015, suit l'opération dont les images et le commentaire valident son diagnostic : « *Bilan de l'opération : 33 personnes interpellées, des armes de guerre, plusieurs kilos de cannabis, de fortes sommes d'argent et des véhicules de grosse cylindrée saisis, une opération de grande ampleur, aucun répit pour les trafiquants de drogue* ».

3) Michel Drucker servile toujours

Lors de son entretien accordé à Jean-Marc Morandini le 8 juillet sur Europe 1, l'animateur ne tarit pas d'éloges sur ses ancien et nouveau patrons, Rémi Pflimlin et Delphine Ernotte-Cunci.

Sur le premier : « *Je voudrai lui rendre **hommage** [...] Jamais les feux n'ont autant été au vert dans le service public [...] Il part sur un **très très bon bilan*** ».

Sur la seconde : « *Elle a un **vrai charisme** [...], **jeune, brillante, rapide** [...] On a beaucoup de points communs, c'est une fille de médecin, soeur de brillants diplômés, **il y a beaucoup de choses que nous avons en commun*** ».

Une attitude caressante que Pierre Lazuly relève déjà le 24 décembre 2002 dans un extrait de ses « chroniques du menteur » dans un billet intitulé « [Télégéniques \(chronique des semelles médiatiques\)](#) ».

Vous savez maintenant pourquoi Michel Drucker affiche 45 ans dans le service public de la télévision (période en

cours).

La servilité, c'est sa légion d'honneur à lui ; celle que lui ont épinglée les ministres de la Culture Jacques Toubon et Jean-Jacques Aillagon comme chevalier en 1994 puis officier en 2004, respectivement 10 et 20 après l'agrafage par le plus connu d'entre eux, Jack Lang, de sa première breloque de chevalier des arts et des lettres.

[1] Deux exemples parmi (tant) d'autres illustrent ce panurgisme médiatique :

- Dans [l'article](#) commentant une vidéo censée illustrer ce nouvel amour, le figaro.fr roucoule de bonheur : « *Manifestants qui embrassent des gardiens de la paix, gendarmes et policiers ovationnés par la foule, roses distribuées à des CRS : la marche républicaine du 11 janvier a donné lieu à des élans insolites et à des déclarations surprenantes. À mille lieues du trait féroce avec lequel les dessinateurs de l'hebdomadaire satirique aimaient croquer l'uniforme...* ».

- Dans son

http://videos.lexpress.fr/actualite/societe/video-les-francais-et-leur-police-la-couverture-de-la-semaine-l-edito-de-christophe-barbier_1650592.html >éditorial vidéo du 11 février, Christophe Barbier n'est pas en reste : « *Tout le monde se souvient du 11 janvier et des scènes de fraternité et des embrassades, des applaudissements des manifestants pour les policiers [...] Quelque chose s'est passé ce 11 janvier qui mérite que nous explorions plus cette relation, c'est ce que fait l'Express à travers cette "Une" » (« Les Français et leur police » du 11 février que Christophe Barbier brandit fièrement), le tout agrémenté (forcément) d'un sondage (forcément) exclusif : « *Oui, les Français aiment leur police* ».*

- Un climat d'union nationale décrété par les médiocrates pourtant largement nuancé pour des raisons diverses par de nombreux observateurs comme le sociologue Christian Mouhana [le 16 février](#) ou, 5 semaines plus tôt dans l'article du figaro.fr du 12 janvier précité : « *Patrice Ribeiro [...] secrétaire national du syndicat Synergie Officiers [rappelant que] que le climat de concorde qui a marqué la marche républicaine ne règne pas partout.* »

[2] Lors d'un entretien donné à David Pujadas le 11 juillet 2013 à l'occasion du journal de 20 heures en duplex de la base de Salon de Provence, l'animateur, qui est aussi parrain de la Patrouille de France depuis 1990, fait part aux téléspectateurs de son bonheur d'avoir ce statut : « *Je suis colonel de réserve de l'armée de l'air, c'est mon seul diplôme, j'en suis très fier.* »

[3] L'émission n'est plus disponible en intégralité, seuls restent [quelques extraits de reportages et « bonus »](#).

[4] Antienne qu'il répète à plusieurs reprises durant la soirée

[5] Une décision qui a certainement fait très plaisir au syndicat national des officiers de police (SNOP), dont un de ses représentants s'était plaint dans [Le Parisien du 4 mai 2010](#) que Michel Drucker n'ait pas donné une suite favorable à sa demande d'association des forces de police à la seule célébration de la gendarmerie diffusée sur France 2 le même jour : « *Ce n'est pas de la jalousie, explique Jean-Marc Bailleul, secrétaire général adjoint du Snop, syndicat majoritaire chez les officiers de police. Mais préférer consacrer une émission à la gendarmerie au détriment de la police, c'est prendre le risque de marquer sa préférence, dans une période où le rapprochement de ces deux institutions ne se fait pas sans tensions* ».

[6] *Le Canard enchaîné* s'est fait lui aussi l'écho de cette osmose dans son article « Une bien belle émission » paru dans son édition du 15 juillet.

[7] Siège du bureau du ministre.

[8] Remplacé depuis par Michel Cadot.

[9] Ce mot est employé par Michel Drucker lors du lancement de la séquence sur le groupe Recherche, assistance, intervention, dissuasion (RAID) : « *Ce n'est pas par hasard si Dany Boon a voulu passer quelques heures avec ces héros.* »

[10] 1984, date de la sortie du film *Pinot simple flic*.

[11] Dont le tournage démarrera en 2016.

[12] Sortie en août 2015. Son véritable nom étant brigade de recherche et d'intervention (BRI).

[13] Paru aux éditions du Seuil et dont la première traduction date de 1973.

[14] Dans un entretien accordé au supplément *TV Magazine* du 12 au 18 juillet.

[15] Pour une illustration récente, lire [ce communiqué](#).

[16] 55 pour les seuls policiers selon le recensement du

»-><http://police.unsa.org/specialistes/carriere-cap/article/chsct-de-reseau-de-la-dgpn-compte> " class='spip_out' rel='external'>ministère de l'Intérieur des conditions de travail de réseau police nationale du 24 juin, le syndicat UNSA relève que la situation ne s'est pas améliorée puisque l'on recense « *le même nombre de suicides (22) à ce jour qu'en 2014* ».

[17] Comme il le précise au micro de Jean-Marc Morandini sur Europe 1 le 8 juillet. Deux ans auparavant, déjà, David Pujadas annonçait fièrement lors du journal de 20 heures du 11 juillet 2013 que Michel Drucker « *[ouvrirait] tout simplement le défilé [du 14 juillet] dans le jet du commandant de la Patrouille de France au-dessus des Champs-Élysées* »

[18] Déclaration au *Parisien* <http://www.leparisien.fr/tv/tv-michel-drucker-sur-le-pont-du-charles-de-gaulle-01-01-2015-4412759.php>">le 1er janvier 2015 juste avant la diffusion de l'émission fêtant les 15 ans du Charles de Gaulle le même jour.

[19] Les extraits cités se trouvent en pages 62, 63 et 65 [de la charte](#).

[20] Un reportage sur la seconde figure même parmi ceux diffusés lors de l'émission.

[21] Cette promotion de l'avion de guerre n'étant pas l'apanage de France 2. Lire nos articles [ici](#) et [là](#).

[22] Séquence consultable [ici](#).

[23] [À lire ici](#).

[24] « [Quand les médias filment la police : "immersions" et compromissions](#) ». Dans son article « Brigade des scoops » paru le 15 juillet 2015, *Le Canard enchaîné* relève lui aussi les efforts intenses faits par France 2, *Le Journal du Dimanche*, *Le Figaro* et *Le Parisien* à l'approche du 14 juillet pour célébrer ces « supers flics » que sont ceux de la BRI, du GIGN et autre RAID.

[25] Paru en 2012 aux éditions Flammarion.

[26] Office de radiodiffusion-télévision française

[27] Ne sont énumérées ici que les émissions consacrées à la police, à la gendarmerie ou à l'armée, France 2 et Michel Drucker ayant aussi commis dans le même registre « A 380 : l'envol d'un géant » (le 12 juin 2005), « Les pompiers. Ces hommes ces héros » (2 juillet 2005) et « Une nuit dans l'espace » (le 27 mars 2012)

[28] À chaque fois, le dispositif est quasiment identique à celui du 12 juillet : reportages amoureux avec des artistes en « immersion » (« embedded »), qui viennent ensuite avec des fonctionnaires converser avec l'animateur devant un public de collègues acquis à leur cause, le tout entrecoupé de quelques chansons et d'échanges avec les ministres concernés